
**« Blanchette et Pigeon remportent l'épreuve de bosse du Relais
et Song s'illustre en saut »**

Lac Beauport (Qc), le 20 février 2010 – La deuxième tranche du Circuit provincial St-Hubert débutait aujourd'hui à la station de ski Le Relais, Qc avec une épreuve de bosse en journée et de saut en soirée.

Sous un mercure à la hausse, les bosseurs de partout au Québec ont fait face à un parcours difficile et très technique, dans lequel les compétiteurs devaient user de stratégie pour arriver à un résultat satisfaisant.

Chez les dames, la skieuse de l'Équipe du Québec de développement Audrey Blanchette (Québec, Qc), 17 ans, a remporté chez les Junior en plus de remporter l'épreuve de bosse toutes catégories confondues. Blanchette a effectué une rotation et un périlleux arrière, ce qui lui a valu un pointage total de 20,26 pour une avance confortable sur les autres compétitrices.

La jeune Katrine Bazinet (Ste-Hyacinthe, Qc), 14 ans, a pris le deuxième rang tous âges confondus derrière Blanchette avec un pointage de 19,33. Également sur l'Équipe du Québec de développement, Bazinet a remporté l'or chez les Jeunesse pendant que leur coéquipière Alex-Anne Gagnon (Terrebonne) décrochait la victoire en catégorie Juvénile avec 19,20 points, une performance lui accordant le troisième rang au classement général féminin de l'épreuve.

Nombreuses sont les skieuses qui ont éprouvé des difficultés avec les bosses. Les pointages accordés pour la technique sont demeurés somme toute assez faibles sur un parcours qui ne pardonnait pas.

Chez les hommes, c'est Jordan Pigeon (Boisbriand, Qc) qui est sorti grand vainqueur du jour en terminant avec un pointage de 21,60. En lice chez les Junior, il a remporté en effectuant un périlleux arrière et un saut 720 degrés désaxé. Prenant le deuxième rang toutes catégories, Alexis Lalonde (Châteauguay, Qc) du club de ski Mont St-Sauveur a remporté chez les Juvénile avec un pointage de 21,20. Finalement, Jérémy Pelletier (Île Perrot, Qc) terminait troisième au classement général avec un pointage de 21,07, bon pour l'argent chez les Juvénile.

« J'avais une bonne descente en banque après la course de ce matin », a dit Pigeon. « J'ai donc pu essayer d'aller plus vite pour la deuxième et aller chercher encore plus de points », a ajouté le vainqueur masculin.

Performance notable pour un athlète d'âge Jeunesse chez les hommes, Laurent Dumais (St-Augustin, Qc) a réussi un pointage de 18,99 pour décrocher l'or de sa catégorie.

Plusieurs athlètes présents à l'épreuve quitteront dès mardi pour représenter le Québec aux Championnats canadien Junior (19 ans et moins). En effet, 23 athlètes participeront à des épreuves de bosse, saut et bosse en parallèle à ce Championnat tenu en Nouvelle-Écosse du 26 au 28 février. La compétition tenue au Relais constitue donc une excellente préparation pour ces athlètes.

Rappelons que des skieurs de bosse âgés de 10 à 18 ans s'étaient mérité une participation au circuit, se qualifiant d'abord dans leur région. Avec la présence de l'Équipe du Québec de développement, ils étaient près de 85 athlètes. Rassemblés par catégorie d'âge (Relève [10-11], Jeunesse [12-13], Juvénile [14-15] et Junior [16-18]), ils ont effectué deux descentes desquelles on ne conservait que la meilleure.

Du côté des sauteurs, Yannick Song a remporté l'épreuve de sauts avec un pointage de 143.33 toutes catégories confondues. Le jeune athlète se rendra à Calgary les 27 et 28 mars prochains pour défendre son titre de champion canadien junior. Âgé de 15 ans, il est le plus jeune athlète à exécuter des doubles manœuvres sur neige. Il est un bel espoir au Québec!

La compétition se poursuit dimanche avec une autre épreuve de bosse.

Résultats complets à suivre sur www.fqsa.com

Prochaines étapes du Circuit Provincial St-Hubert

- 21 février – Le Relais, Qc – Bosse
- 7 mars – Le Relais, Qc - Saut
- 20 mars – Mont Sainte-Anne, Qc – Bosse
- 21 mars – Mont Sainte-Anne, Qc - Bosse

À propos de la Fédération québécoise de ski acrobatique (www.fqsa.com)

La FQSA est une organisation provinciale à but non lucratif qui administre et sanctionne les programmes de ski acrobatique compétitif au Québec. Elle représente ses membres tant dans les épreuves de bosse que de saut.

Ses fonctions incluent la promotion et le développement de la pratique du ski acrobatique au Québec, en plus de favoriser la formation d'une élite sportive de haut niveau. À titre d'organisme provincial, la FQSA soutient la tenue et l'organisation d'événements sportifs sur son territoire. Elle encourage la persévérance, l'accomplissement de soi, l'excellence et la santé par le biais du ski acrobatique et de la compétition.

Soutenant les athlètes des circuits régionaux, provinciaux, nationaux et internationaux, jusqu'à ce qu'ils joignent les rangs de l'Équipe canadienne, la FQSA est reconnue pour la qualité de ses programmes de développement à travers le monde.

< 30 >

Source :

Marie Annick Bédard

Fédération québécoise de ski acrobatique

(FQSA)

mabedard@fqsa.com

514-252-3089, #3423

514-894-3090